

# LES COMMUNES RURALES, OU L'EXEMPLE DE LA SOBRIÉTÉ ET DE L'EFFICACITÉ

Tous les ans, l'observatoire des finances locales livre des données sur les principaux indicateurs liées aux finances des collectivités locales. Un rapport - rendu public le 6 septembre 2017, lors du Comité des Finances locales - donne des indications précises sur leur moindre **capacité financière** liée aux mécanismes de dotations, à la **fiscalité** ; caractérise **sobriété des communes rurales** mais aussi leurs **ambitions en matière d'investissement**. Neuf ratios présentent le positionnement des communes rurales (moins de 3 500 habitants) par rapport à la moyenne nationale des communes (TC).

## DES COMMUNES MOINS AIDÉES PAR L'ÉTAT...

### DGF : 162€ PAR HABITANT

**TC : 185 € par habitant**

Recettes du compte 741 en mouvements réels. Part de la contribution de l'État au fonctionnement de la collectivité.

## ET MOINS DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT...

**RECETTES RÉELLES DE  
FONCTIONNEMENT**

### 804 € par habitant

**TC : 1172 € par habitant**

Montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

## MOINS ENDETTÉES...

### DETTE 625€ par habitant

**TC : 962 € par habitant**

Capital restant dû au 31 décembre de l'exercice. Endettement d'une collectivité à compléter avec un ratio de capacité de désendettement (dette / épargne brute) et le taux d'endettement.

**TAUX D'ENDETTEMENT \***

### 77,7%

**TC : 82,1%**

Mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à ses ressources.

\*Taux d'endettement = (Dette / RRF)

## MAIS QUI INVESTISSENT PLUS...

### 270 € par habitant DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT'

**TC : 263 € par habitant**

Dépenses des comptes 20 (immobilisations incorporelles) sauf 204 (subventions d'équipement versées), 21 (immobilisations corporelles), 23 (immobilisations en cours), 454 (travaux effectués d'office pour le compte de tiers), 456 (opérations d'investissement sur établissement d'enseignement) et 458 (opérations d'investissement sous mandat). Les travaux en régie sont ajoutés au calcul.

## TOUT EN DÉPENSANT MOINS !

**DÉPENSES  
RÉELLES DE  
FONCTIONNEMENT (DRF)  
639 € PAR HABITANT**

**TC : 1002 € par habitant**

Dépenses de  
personnel /  
DRF

### 43,6%

**TC : 54,6%**

Mesure la charge de personnel de la collectivité.